Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 033-200068013-20261112-DM2026_02-BF

Commune de MARGAUX-CANTENAC

Finances – Décision n°2026_28

Budget 2026 – Décision Modificative n°2

Virements de crédits au titre de la fongibilité des crédits

Le Maire de la Commune de MARGAUX-CANTENAC (Gironde),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026_0303_11 en date du 3 Mars 2026 votant le budget primitif 2026, modifié par délibération n°2026_2406_15 du 24 Juin 2026,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026_2909_04 en date du 29 Septembre 2026 autorisant le principe de fongibilité des crédits permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre sur le budget 2026, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections,

Considérant les crédits insuffisants au compte budgétaire 7391112 (dégrèvement de la taxe d'habitation sur les logements vacants) suite au prélèvement notifié par le Service de Gestion Comptable sur l'état mensuel détaillé de l'avance du mois d'août,

Considérant les crédits insuffisants pour les écritures d'amortissement suite à une dépense mandatée en 2026 au compte 204182 (subvention d'équipements aux organismes publics divers – bâtiments et installations) concernant la participation de la commune au SIEM pour des travaux d'enfouissement de réseau électrique BT Cours de la Marne,

D E C I D E

ARTICLE 1 : De procéder aux virements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6064 : Fournitures non stockées - Fournitures administratives	864.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**864.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-7391112 : Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0.00 €	864.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	**0.00 €**	**864.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-023 : Virement à la section d'investissement	33.70 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**33.70 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	0.00 €	33.70 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0.00 €**	**33.70 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	897.70 €	897.70 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	33.70 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0.00 €**	**0.00 €**	**33.70 €**	**0.00 €**
R- 2804182 : Amort. subv org.publics divers - Bâtiments et installations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	33.70 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**33.70 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	33.70 €	33.70 €
Total Général		**0.00 €**		**0.00 €**

ARTICLE 2 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Lesparre-Médoc, avec ampliation à Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Pauillac - Soulac

Fait à Margaux-Cantenac, le 12 Novembre 2026
Le Maire,

MAIRIE DE MARGAUX-CANTENAC (33460)

Fabrice MARTINEZ